

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
01/09/2020

Dossier complet le :
01/09/2020

N° d'enregistrement :
f09320p0200

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI VILLA AIGUETTA EZE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Valeri KOROTKOV, gérant

RCS / SIRET

8 3 1 | 1 9 1 | 0 0 2 | 0 0 0 2 9

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau.	Le projet de dérivation d'un vallon déjà canalisé et passant sous le bâtiment de la Villa Aiguetta, conduira à la modification du profil en long et profil en travers du cours d'eau sur un linéaire de 97m. Le projet envisage de dériver la partie du vallon passant sous le bâtiment, la réalisation d'un bassin écrêteur et le remplacement des ouvrages détériorés en partie aval de la propriété. On note l'absence totale des frayères.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le programme d'aménagement hydraulique (dérivation et réalisation d'un bassin écrêteur) est aujourd'hui nécessaire et urgent. En effet, les ouvrages hydrauliques passant sous le bâtiment de la villa Aiguetta présentent aujourd'hui des signes de détérioration et constituent un réel danger pour la sécurité et la stabilité du bâtiment.

le projet envisage la réalisation de :

- dérivation des ouvrages sous le bâtiment vers l'Ouest de la villa sur un linéaire de 63 mètres environ par la mise des ouvrages circulaire de diamètre 1500 mm;
- réalisation d'un bassin écrêteur pour l'écrêtement du pic de l'hydrogramme d'un volume total de 2462 m3. Ce bassin écrêteur sera de type bassin à ciel ouvert, avec des berges de pente 2/3 (Y/X), une profondeur de 1.95 m et un diamètre d'ajutage de 800 mm. Le débit de rejet maximum en sortie du bassin est estimé à seulement 1.1 m3/s ;
- la partie du vallon en aval du bassin écrêteur de diamètre 800 mm seront également remplacés par d'autres ouvrages de diamètre 1500 mm.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont multiples, on note ce qui suit :

- assurer la sécurité du bâtiment en déviant la partie du vallon sous le bâtiment vers un endroit loin de la structure de la villa. Il est à signaler que les ouvrages existants sont en très mauvais état (fissures, engravement, tassement par endroit, etc.);
- le remplacement des ouvrages existants de diamètre 800 mm et de capacité hydraulique inférieure à la cinquantennale par d'autres ouvrages de diamètre 1500 mm améliorera les conditions d'écoulement dans le vallon ;
- la réalisation d'un bassin écrêteur de capacité de 2462 m³ aidera à lutter contre les risques de désordres hydrauliques en aval de la propriété, lors des pluies intenses. En effet, les désordres actuels constatés au niveau du boulevard du Maréchal Leclerc sont en partie dus aux conditions des écoulements du vallon (en amont) : présence de canalisation sous-dimensionnées de diamètre de seulement 800 mm.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet comprendra 3 principales sections en phase travaux :

- la première section qui est la dérivation du vallon sur un linéaire de 63 m environ. Elle comprend l'ouverture des tranchées et la mise en place des ouvrages circulaires de diamètre 1500 mm. Elle débute en amont immédiat du bâtiment à la cote 421.47 m NGF et se termine au niveau du bassin écrêteur, qui sera situé en partie médiane de la parcelle n° 344 de la section AI. La pente de cette section varie entre 3 et 12% environ. Elle comprend également un puits de chute (de 3.0 m environ) au niveau du mur en pierre derrière le bâtiment;
- la deuxième section concerne le bassin écrêteur, à ciel ouvert. Cet ouvrage aura une profondeur de 1.95 m, de berges de 2/3 (Y/X), d'un volume total de 2462 m³ et d'un ajutage de diamètre de 800 mm (situé à 0.8 m du fond du bassin). Ce bassin sera également équipé d'un système de surverse de 8.0 x 0.6 m (L x h);
- la troisième section du projet est située en aval du bassin écrêteur. Pendant la phase travaux il sera nécessaire de remplacer les ouvrages existants de diamètre 800 mm par d'autres de diamètre 1500 mm. La limite aval de cette section est la voie publique du boulevard Maréchal Leclerc.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, nous envisageons d'améliorer les conditions des écoulements du vallon dans les ouvrages hydrauliques installés. En effet, la capacité hydraulique des ouvrages sera plus grande que les ouvrages actuels et donc moins de risque de désordres hydrauliques. Aussi les dimensions des ouvrages (Diamètre 1500 mm) facilitent l'accès et leur nettoyage.

La réalisation d'un bassin écrêteur d'un important volume (2462 m³) de type à ciel ouvert, facilite son nettoyage (contrairement à celui qui existe actuellement enterré sous le bâtiment). La mise en place d'un ajutage de diamètre 800 mm permettra d'écrêter le pic des hydrogrammes de crues pour des événements pouvant aller jusqu'à une pluie de T = 30 ans.

Le débit de rejet vers l'aval ne sera que de l'ordre de 1.1 m³/s et par conséquent on améliore les conditions des écoulements et on protège les zones aval contre les risques des désordres hydrauliques.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les champs réglementaires applicables au projet sont :

Autorisation au titre de la loi sur l'eau (article L.214-3 du code de l'environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire de profil en long dérivé du vallon	70.3mètres
bassin écrêteur de volume total de	2462 m3
linéaire des ouvrages remplacés en aval du bassin écrêteur	49.4 mètres

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

570 boulevard du Maréchal Leclerc
06360 Eze

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 07° 21' 26 " 11 Lat. 43° 44' 03 " 86

Point d'arrivée :

Long. 07° 21' 25 " 37 Lat. 43° 43' 59 " 54

Communes traversées :
EZE

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements se trouvent au Nord du périmètre de la ZNIEFF de type 1: "GRANDE CORNICHE ET PLATEAU DE LA JUSTICE" n° 930020140
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Haut-Pays (Montagne)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de mouvements de Terrain de la commune d'Eze, approuvé le 23 mai 2003.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Littoral de Nice à Menton
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Natura 2000 (n° FR9301568 Corniche de la Riviera, à 0 m de distance. Le projet n'aura pas d'impact sur le site Natura 2000, du fait qu'il aura pour but de reprendre le tronçon actuellement canalisé.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	déblai de réalisation du bassin écrêteur.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne fait que dévoyer la partie du vallon déjà canalisé sous le bâtiment
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nom, le projet ne reprend que la partie du vallon déjà canalisé pour la dévoyer loin de la structure du bâtiment, le long d'une voirie existante

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux seront source de bruit. En phase de fonctionnement, les aménagements ne seront pas source de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux seront source de vibrations. En phase de fonctionnement, les aménagements ne seront pas source de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux se dérouleront néanmoins préférentiellement en période diurne. Aucun éclairage n'est prévu dans le cadre du projet.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux seront source d'émissions atmosphériques. En phase de fonctionnement, les aménagements ne seront pas source d'émissions atmosphériques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les activités diverses produiront des rejets liquides. En phase de fonctionnement, les aménagements auront un impact positif sur le fonctionnement du cours d'eau en crue mais ne seront pas source de rejets liquides.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les activités diverses produiront des déchets. En phase de fonctionnement, l'entretien des aménagements produira des déchets de type déchets verts; d'autres types de déchets pourraient également être engendrés par l'enlèvement d'embâcles ou d'autres matériaux anthropiques drainés par les eaux de ruissellement et le cours d'eau.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

des mesures sont prévues pour éviter, réduire et compenser les impacts du projet sur les volets :

- milieu aquatiques ;
- milieu naturel ;
- paysage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, Il nous semble que le projet ne fera qu'améliorer les conditions des écoulements dans le vallon.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cas_par-Cas_Projet de dérivation d'un vallon_annexe.v1

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Willepache/ter.

le,

16/07/2020

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus